

**Situation acridienne en Algérie
et dans la Région Occidentale
(Arrêtée au 05/10/2017)**

Au niveau national, depuis le démarrage de la campagne automnale 2017, les opérations de prospection ont couvert une superficie de 390 ha avec des signalisations d'ailés matures et de larves autochtones au niveau de la wilaya d'Adrar. Des traitements, à titre préventif, ont été réalisés sur 34 ha au niveau des périmètres agricoles de Tsabit et d'Aougrouit au nord de la wilaya.

Le dispositif de surveillance et de lutte contre le criquet pèlerin a été renforcé par deux (02) équipes supplémentaires. Il est composé actuellement de cinq (05) équipes terrestres déployées au niveau de Tamanrasset, Adrar et Illizi.

Au niveau de la Région Occidentale, de faibles présences acridiennes composées d'ailés solitaires ont été signalés au sud de la Mauritanie et au nord du Niger.

Par ailleurs, au niveau des régions centrale et orientale, des ailés de faibles densités sont régulièrement observés au niveau du centre du Soudan et au Sud du Yémen.

Les services algériens chargés de la lutte antiacridienne suivent avec attention l'évolution de la situation acridienne dans les pays de la Région pour prendre les dispositions utiles et nécessaires au moment opportun.

Source (DPVCT, FAO, CLCPRO, PAYS, INPV)